

Projet de Terre des Dix Maisons

Appel à maraîchers !

Le Projet de Terre des Dix Maisons (PTDM) trouve sa source dans la volonté partagée de trois citoyens de contribuer à la transition écologique, éthique et économique d'aujourd'hui en acquérant 3 ha de terre en vue de la confier à de bonnes mains, qui la nourriront, en jouiront et prendront parfaitement soin d'elle.

Les quelques lignes qui suivent ont pour but de décrire notre vision, nos envies et nos attentes quant au projet ; nous aimerions réfléchir et décider en toute transparence du cadre de mise à disposition de la terre avec les agriculteurs. Ne pas rentrer dans une logique de bail à ferme tout en offrant un accès à la terre qui permette à l'agriculteur d'inscrire et stabiliser son projet agricole. L'enjeu est de taille et nous pensons à la possibilité de se faire accompagner afin de trouver ensemble la collaboration la plus créative et pertinente pour chacun.

1. Situation

Les 3 ha sont situés sur la commune de Braine le Comte, au 409 chemin des 10 Maisons, près du lieu dit de Favarge, un petit coin de paradis. Les terres sont attenantes et liées à un habitat groupé, composé de 3 couples amis, animés par les mêmes besoins de changements socio-écologiques.



En mauve, le contour de l'ensemble des terres de l'habitat groupé et du projet de terres, en bleu hachuré les terres liées à ce projet.

2. Vision et valeurs

Le PTDM s'inscrit dans la vision et les valeurs suivantes :

- **Une terre vivante, résiliente et productrice** : les hectares mis à disposition sont destinés à être cultivés selon les critères du cahier de charge de l'agriculture biologique et en respect de la servitude environnementale associée au terrain (cf. supra). Notre volonté est que ces terres puissent produire et faire bénéficier aux consommateurs locaux, des légumes, fruits,... de qualité et cultivés dans le respect de l'environnement, tout en laissant aux maraîchers la liberté d'expérimenter.
- **Une création d'emplois stables** : nous souhaitons créer une dynamique stable et garantie dans le temps pour les maraîchers qui s'investiront. Nous soutenons également une installation progressive et réaliste, plutôt qu'une occupation totale de l'espace moins construite sur le long terme.
- **Une dynamique collective** : nous prônons une collaboration forte entre les porteurs de projets. L'utilisation des équipements, de certains outils, l'organisation des rotations des cultures, l'entretien des communs, ... seront d'autant plus efficaces s'ils sont mis en œuvre de manière commune et partagée. Nous pensons que plusieurs maraîchers ou porteurs de projets peuvent se partager la terre.
- **Des liens locaux et de la mixité sociale** : nous imaginerions la création de partenariats d'insertion avec les structures sociales de création d'emploi de la région pour les éventuels emplois saisonniers.
- **Des services partagés dans une relation de confiance** : nous ne cherchons pas de bail ou de revenus de ces terres. Nous sommes ouverts aujourd'hui à trouver ensemble une forme de convention qui puisse satisfaire à tout le monde en fonction des besoins de chacun, comme par exemple bénéficier des produits de la terre pour nos besoins propres.

3. Et concrètement...

- Fiche technique :
 - 3 ha situés sur le plateau limoneux brabançon. Les profils de terres démontrent une belle couche labourable d'au moins 40 cm.
 - Les terres bénéficient d'une servitude environnementale qui limite leur exploitation à une agriculture exempte de produits chimiques de synthèse.
 - 0,5 ha sont destinés à de l'habitat léger ou occupés par les haies, soit 2,5 ha au total disponibles
 - Une terre vierge de pesticide depuis 2017 et en prairie fleurie (luzerne, trèfle rouge, ray grass anglais et féтуque rouge rampante) depuis 2018

mais aucune demande de conversion en agriculture biologique n'a été réalisée

- Une rangée de haies triples composées d'essences locales sur tout le périmètre plantée en 2017. La haie est en partie commune aux terres de l'habitat groupé des 10 maisons et marque pour le reste la limite avec les terres avoisinantes, cultivées de manière conventionnelle.
 - 1 puits
 - 2 accès carrossables : au sud et au nord (en cours d'aménagement)
-
- Conditions :
 - Etre agriculteur ou suivre une formation agricole
 - Présenter ses motivations personnelles et son projet

4. Intéressé.e.s ?

Cet appel à porteur de projets n'est pas fixé dans un agenda précis mais nous souhaiterions rencontrer les porteurs de projets intéressés et construire le projet dans sa globalité dès le mois de novembre 2018 en vue de pouvoir démarrer pour ceux qui le souhaitent début 2019.

Contacts et visites possibles :

- Sema : 0476/719687 ; semaustun@hotmail.com
- Céline : 0486/028113 ; celsca@hotmail.com
- Matthieu : 0478/35.26.54 ; matthieu_thonon@hotmail.com